

Le programme

Ville amie des enfants 2026-2032



Ville amie des enfants

unicef pour chaque enfant

Une exigence renouvelée pour des villes à la hauteur des droits de l'enfant

Depuis 2002, le programme international Ville amie des enfants mobilise les collectivités françaises pour faire des droits de l'enfant une priorité locale.



Les engagements des collectivités :

- Mettre en place une **gouvernance partagée et transverse**, avec un comité de pilotage et la participation des enfants et des jeunes ;
- Déployer des **politiques locales ambitieuses** pour l'enfance et la jeunesse ;
- S'inscrire dans une **démarche d'évaluation et de résultats**.

L'UNICEF France propose à chaque collectivité un accompagnement personnalisé, fondé sur la formation, la coanimation d'instances, l'appui technique, ou encore l'échange entre pairs.

Ville amie des enfants est un programme pour des villes et intercommunalités **déterminées et engagées, prêtes à écouter les enfants, fédérer leurs partenaires et transformer leur territoire**.



© UNICEF France / Léa Schneider

Le réseau

Territoires d'enfance



territoires d'enfance

Un collectif pour fédérer autour des droits de l'enfant

Lancé en mars 2026, le réseau Territoires d'enfance rassemble les collectivités souhaitant soutenir concrètement les valeurs de l'UNICEF et faire vivre et défendre les droits de chaque enfant sur leur territoire.



Rejoindre le réseau, c'est :

- **Échanger entre collectivités** et bénéficier de l'expertise UNICEF ;
- Faire des droits de l'enfant un **levier de transformation** de son territoire ;
- Agir localement à travers des **campagnes de sensibilisation** et des événements de mobilisation ;
- **Se former** à des tarifs préférentiels.

L'ambition du réseau Territoires d'enfance est de sensibiliser, mobiliser et agir pour faire des enfants une **priorité locale**.



© UNICEF France / Anne-Sophie Nival



Les ressources de l'UNICEF

pour agir dès maintenant

Pour transformer l'engagement en actions concrètes et mobiliser les citoyens autour des droits de l'enfant, les collectivités disposent d'outils et de ressources dédiés.



sur [myUNICEF.fr](https://myunicef.fr)

Outils éducatifs et clés en main : des kits thématiques, activités ludiques, livrets et vidéos adaptés aux enfants de 3 à 18 ans et le Prix UNICEF de littérature jeunesse, projet phare de sensibilisation aux droits de l'enfant.

Communication et évènements : des kits de participation pour les temps forts de l'année (UNIday, Journées mondiales...).



sur villeamiedesenfants.fr

Pratiques inspirantes et guides : les bonnes pratiques du réseau et les recommandations d'UNICEF pour agir localement.

Formations : des webinaires, modules en ligne et inscription à des sessions pour les élus et agents des collectivités.



N'hésitez pas à contacter la délégation bénévole de votre territoire pour vous tenir informé de nos évènements, et avancer ensemble en faveur des droits de l'enfant !

web : unicef.fr/comite

Nous contacter : collectivites@unicef.fr

unicef 

pour chaque enfant

